

Comme beaucoup d'autres Sections Syndicales de Retraités, celles de S3C (Culture, Conseil, Communication) fonctionnent sous forme de groupement. Ce groupement a tenu son Assemblée Générale Annuelle le 17 octobre 2022

Pour la première fois notre Assemblée Annuelle des SSR3C du Nord Pas de Calais se tenait dans le Pas de Calais, à Lens.

27 adhérents étaient présents, à l'ordre du jour le rapport d'activité, de trésorerie.

L'activité de la section a été perturbée en début d'année par la crise sanitaire, le confinement qui a modifié les habitudes de fonctionnement. Et surtout l'absence de militants (pour raison de santé) qui ont une place capitale dans la vie de la section. Nous



avons dû nous réorganiser, une des principales préoccupations de la section est le développement : le passage des salariés adhérents à la section des retraités. Le syndicat S3C 59/62 nous apporte son aide.

La section continue de participer aux différentes structures interprofessionnelles.

Actuellement, un débat a lieu sur la possibilité de fusionner les 3 Unions Territoriales de retraités du Nord (UTR) pour n'en faire qu'une dans le département du Nord.

Des débats ont lieu régulièrement au sein de la section sur des sujets d'actualité qui dépassent le sujet des retraites comme sur le changement climatique, l'Ukraine, le pouvoir d'achat ...

La trésorerie de la section est bonne, nos cotisations sont stables.

Les principales dépenses sont toujours : les frais de notre assemblée générale annuelle, les remboursements des frais de déplacement des militants du mardi.

Cette année, une dépense inhabituelle décidée en faveur de l'Ukraine d'un montant de 100€ Pour Lille Métropole et 100€ pour le Pas de Calais.

Nous sommes actuellement 156 adhérents dont 75 sur Lille Métropole

La deuxième partie de l'assemblée annuelle était consacrée à une présentation de l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO par Catherine O'Miel, directrice de l'association bassin minier UNESCO.

Le bassin minier couvre le Pas de Calais ainsi que le Nord et représente 1 million d'habitants.

Pourquoi cette inscription : ce sont des territoires ou des monuments qui représentent un bout de l'humanité (empreinte industrielle, agricole ...) avec une notion supplémentaire d'universalité.

25 % du territoire du bassin minier est concerné par cette inscription.

Cette une chance, un atout pour cette zone qui redynamise l'économie, la culture ... à travers ses édifices, les habitations, les paysages qui sont mis en valeur. Pour plus renseignements:<https://tourisme-lenslievin.fr/sinspirer/les-petites-histoires-du-territoire/bassin-minier-patrimoine-mondial/>

Après un repas festif et convivial, nous avons visité Le musée de Louvre Lens et son exposition temporaire « Champollion La voie des hiéroglyphes »

Nous remercions l'UTI Artois-Douais pour l'accueil et la mise à disposition de la salle de réunion et à Arnaud pour le sympathique verre de l'amitié.